



Genève, le 25 juin 2021

Communiqué de presse

Prises de position du PDC sur les objets soumis en votation le 26 septembre 2021

Le PDC Genève a tenu hier soir une assemblée en visioconférence pour débattre et prendre position sur les objets des votations du 26 septembre 2021 et discuter de l'engagement du Parti en faveur de l'initiative pour un service citoyen.

Une quasi-unanimité contre l'initiative « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital ». Le sujet a été présenté par Nicolas Bürer, Managing Director chez digitalswitzerland, qui a notamment mis en avant les conséquences de l'initiative sur l'innovation. Il s'avère que l'augmentation massive de l'imposition des gains en capital menacerait le modèle d'affaire des « start-up ». En effet, les salaires versés sont souvent modérés pour pouvoir investir dans le développement de la « start-up » et c'est seulement au moment de la vente des participations que le gain est réalisé venant ainsi récompenser les efforts et la prise de risque des fondateurs. À la suite de la présentation, la question des inégalités a été abordée de même que l'adaptation de la fiscalité aux nouveaux modes de consommation. Il a été relevé que cette augmentation d'impôt ne concernerait pas seulement les plus riches mais également les entreprises familiales et la classe moyenne. Finalement, la considérant excessive, les délégués ont refusé cette initiative par 40 Non, 3 Oui et 5 abstentions.

Une majorité en faveur du « mariage pour tous ». Au cours de la présentation réalisée par le secrétaire général Vincent Gillet, il a été rappelé que cette modification du code civil permet l'accès au mariage des couples de même sexe avec les droits qui y sont liés, dont l'adoption et la PMA. Lors des échanges, les enjeux éthiques entourant la procréation médicalement assistée ont été abordés, de même que les questions de filiation et de droit de l'enfant. Des craintes ont ainsi été exprimées concernant les difficultés que pourraient rencontrer les enfants nés à l'aide de cette pratique sur le plan du développement de leur personnalité et de leur identité. Il a été rappelé que de nombreux couples de femmes avaient déjà recours à la PMA à l'étranger où les donneurs sont anonymes, ce qui n'est pas le cas en Suisse. Avec l'adoption de la réforme, chaque enfant pourra donc, s'il le souhaite, connaître l'identité de son père biologique. Plusieurs intervenants ont relevé que le « mariage pour tous » était une question d'égalité : les couples de même sexe doivent bénéficier des mêmes droits que les



couples hétérosexuels. Par ailleurs, au sein du parti, l'élargissement de la notion de famille a d'autres modèles que celui de la famille « traditionnelle » a déjà été réalisé. Au terme de la discussion et des nombreuses prises de parole, les délégués ont accepté cette modification du code civil par 22 Oui, 15 Non et 11 abstentions.

Un large soutien à l'engagement du PDC en faveur de l'initiative pour un service citoyen.

Cette initiative a été présentée en détail par Alain Miserez et Augusto de la Pena, membres du PDC et engagés au sein de l'association ServiceCitoyen.ch. Il s'agit d'inscrire dans la constitution le principe d'un service en faveur de la collectivité, obligatoire autant pour les hommes que pour les femmes, partant du constat que le système actuel n'est plus adapté ni assez attractif. Ainsi, au lieu de mettre en concurrence l'armée et le service civil, l'engagement citoyen sera conçu de manière plus large afin de donner un second souffle au service de milice. La discussion au sein de l'assemblée a principalement porté sur les modalités de mise en œuvre du service citoyen, notamment les différents domaines dans lesquels ce service pourrait être accompli et l'âge limite pour le faire. Il a été rappelé que cette initiative laisse au parlement toute la marge de manœuvre nécessaire pour définir les modalités de mise en œuvre. La garantie des effectifs de l'armée ainsi que la possible concurrence entre le service citoyen et les emplois peu qualifiés ou les stages sont des sujets qui ont également été abordés. Par ailleurs, il a été relevé que ce type de service favorise la cohésion du pays et de la société et représente une expérience de vie à la fois enrichissante et formatrice. Les compétences acquises peuvent également être valorisées au sein du monde professionnel. Ainsi, pour toutes ces raisons, le principe du service citoyen correspond aux valeurs défendues par le PDC. Au terme de la discussion, les délégués ont donc accepté très largement que le parti s'engage en faveur de cette initiative par 23 Oui, 6 Non et 5 abstentions.

Contacts :

Delphine Bachmann, présidente

Vincent Gillet, secrétaire général